

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SAS VILLATA

20144 Saint-Lucie de Porto-Vecchio, Corse- du-Sud (France)

Tél. : 04 95 71 62 90

contact@campingvillata.fr

<https://www.campingvillata.fr>

SIRET : 318 993 417 00019

N° TVA Intracommunautaire : FR88 318 993 417

Champs d'application / acceptation des CGV

Les présentes CGV régissent de plein droit toutes les locations réalisées avec le Camping Villata et font parties intégrantes de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît, pour lui-même et les participants à son séjour, avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV et en avoir accepté définitivement et sans réserve les « termes et conditions » qui y sont définis.

Cette acceptation consiste dans le fait :

- **Pour une réservation par Internet** : De cocher la case liée à la mention suivante : « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente ». Le fait de cocher la case est réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.
- **Pour une réservation par mail** : De compléter et signer le contrat de location transmis au moment de la demande de réservation.

Conditions de réservations

Tous nos tarifs sont exprimés en euros TTC. La Taxe de Séjour n'est PAS comprise dans les prix affichés.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée.

Lors de la demande de réservation, le client doit remplir les obligations suivantes :

- Être inscrit en tant que participant au séjour et participer au séjour.
- Communiquer toutes les informations requises par le camping (*ex* : coordonnées des participants au séjour, plaque d'immatriculation du véhicule qui stationnera dans le camping ...).
- Reconnaître être responsable de tous les participants au séjour au niveau financier mais également de tous les événements pouvant subvenir lors du séjour.

L'acceptation de la demande de réservation sera effective :

- Après confirmation des disponibilités et accord de la direction. En cas d'indisponibilité d'un séjour aux dates demandées, le client est immédiatement informé soit par téléphone, soit par mail et aucune somme ne lui sera prélevée.
- Après signature du Contrat de Location et du Règlement intérieur par le client, **versement d'un acompte équivalent à 30% du séjour et règlement des frais de dossier de 5€.**

- Pendant l'attente du paiement, la réservation est considérée comme « **en attente de validation** »

- **Pour une raison d'optimisation du planning, le choix des locatifs et des emplacements de camping appartient au service réservations et peut être modifié même après confirmation de l'option.**

La Société se réserve le droit de refuser une demande de réservation ou une réservation en cas de :

- Non-disponibilité
- Litige avec le client
- Non-paiement total ou partiel ou retard de paiement des sommes dues pour une réservation. Les sommes déjà versées étant conservées par la société.
- D'un manque d'information ou pour toutes informations erronées lors de la demande de réservation.

Droit de rétractation

« Les dispositions légales relatives au droit à la rétractation en cas de vente à distance ne sont pas applicables aux prestations touristiques » (*article L.221-28 du code de la consommation*).

Interruption /Modification /Retard

Tout séjour commencé est dû dans son intégralité. Une arrivée tardive, un départ anticipé ou un départ matinal ne donnent pas lieu à réduction. Pour tout séjour retardé, écourté ou toutes modifications signalées moins d'un mois avant votre arrivée, **aucune réduction ne sera consentie.** En cas d'arrivée différée, le client est prié d'avertir la société par téléphone ou par mail. Sans nouvelle de sa part, l'hébergement ou l'emplacement de camping sera remis à la vente dans un délai de 24h00.

Si vous êtes absent pendant votre séjour et que l'emplacement n'est pas libéré, le prix sera calculé au prorata du nombre de personnes inscrites à l'arrivée et à la catégorie d'installation réservée.

Deux emplacements seront tarifés sur deux séjours différents, sur un même emplacement.

Annulation

Pour votre information, un acompte correspond à un paiement partiel déduit du montant total dû. Aucune politique d'annulation n'est dès lors applicable lorsque l'on verse un acompte.

En signant ce contrat, le client s'engage à régler l'intégralité du montant du séjour, même en cas d'annulation ou tout retard de 24 heures non signalé à la réception par ces soins, et ce, à tout moment de la réservation.

Assurance annulation

Le camping propose une assurance annulation via le partenaire **NEAT** qui est à souscrire uniquement au moment de la réservation. L'assurance annulation n'est pas incluse dans le prix. Elle est facultative et est payable à la réservation. Les conditions générales de l'assurance annulation « NEAT » sont disponibles sur demande par mail à l'adresse suivante : contact@campingvillata.fr et sont envoyées automatiquement à chaque demande de réservation.

- **En cas d'annulation d'une réservation**, le montant de l'assurance annulation souscrite ne sera pas remboursé.

- **En l'absence de souscription à cette assurance**, aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping. En cas de changement de décision concernant la souscription à l'assurance, **le client dispose de 48 heures pour contacter le camping et souscrire à l'assurance.**



ASSURANCE CAMPING FLEX+

neat

Pour votre sérénité, notre camping propose une assurance annulation qui vous permet de bénéficier d'un remboursement à hauteur de 70 % des sommes versées en cas d'annulation sans justificatif et à hauteur de 100% avec justificatif.

En l'absence de souscription à cette assurance, aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping. Vous avez changé d'avis et souhaitez souscrire à l'assurance ? Il vous reste 48h pour nous contacter.

Tarifs (tarification dynamique)

La société pratique la tarification dynamique pour les tarifs de ses hébergements.

Les tarifs des hébergements/emplacements instaurés par le camping peuvent varier selon les périodes, les dates de séjour et selon la date à laquelle la réservation a été effectuée. Les tarifs pour une même prestation peuvent être différents selon la période à laquelle le client a réservé.

Toutes les locations sont équipées de couvertures, oreillers, vaisselle et table et chaise de jardin.

Le linge de literie et de toilette n'est pas inclus dans l'hébergement. Il peut être loué voir tarifs indiqués sur notre site internet.

En cas de perte des clefs du logement il sera retenu la somme de **15 euros**.

Solde des séjours

Le règlement du solde s'effectue pour les locations et emplacements, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité.

Si vous réservez **moins de 30 jours** avant votre arrivée, **le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.**

Caution

Pour toute location, un dépôt de garantie de **500 euros (caution locatif) + 100 euros (caution ménage)** sont demandés afin de couvrir d'éventuels dégâts/dégradations et frais de ménage (induits par le non-respect des conditions de séjour). Elles vous seront restituées à la réception le jour du départ après l'état des lieux de sortie.

Tout objet cassé ou endommagé sera facturé. En cas de dommage supérieur au montant de la caution, le remboursement sera demandé au client sur présentation de facture ou devis.

Pour les hébergements en départ anticipé, la caution ménage vous sera restitué **par virement bancaire après l'état des lieux.**

Mode de règlement

Les règlements se font par carte bancaire, virement ou espèces. Les chèques et chèques vacances ne sont pas acceptés.

Références bancaires internationales :

IBAN : FR12 3000 2028 5600 0006 0155 U95

BIC : CRLYFRPP

Modalités d'accueil et de prise en charge

Tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les possibilités de ravitaillement, les installations sportives etc. sont disponibles au bureau d'accueil mais également consultable sur notre site web : <https://www.campingvillata.fr>. Merci de nous consulter directement pour les horaires d'ouvertures de la réception. En cas d'arrivée tardive, merci de nous contacter au préalable (par téléphone au 0033.495.71.62.90).

- **Modalités d'arrivée :** Lors de votre arrivée, **un bracelet résident** ainsi qu'**une vignette** pour le véhicule vous seront remis. **Le port du bracelet est obligatoire** afin de faciliter l'organisation, la sécurité et le bon fonctionnement du camping. Nous vous prions de le conserver au poignet pendant la totalité de votre séjour. Il vous sera demandé de réaliser l'état des lieux de votre location et de nous signaler dans la journée tout matériel manquant, défectueux, ou casse éventuelle car un état des lieux sera effectué à votre départ entre 8h30 et 10h30. Toute casse ou matériel manquant - non signalé - le jour de l'arrivée sera facturé le jour du départ, comme stipulé dans « l'onglet caution ». Dans le cas où votre location ne soit malheureusement pas propre à votre arrivée, **merci de le signaler le jour-même** à la réception, afin de pouvoir gérer la situation du mieux possible ; **aucune réclamation ne pourra être acceptée au départ.**

- **Modalités de départ :** Votre rendez-vous de départ doit être pris à l'accueil au moins **deux jours avant votre départ**. Pour tout départ en dehors des horaires ou jours prévus, la caution vous sera renvoyée par virement bancaire après vérification de votre hébergement.

En cas de départ anticipé, vous êtes tenu d'en informer la réception un jour avant. Les emplacements doivent être libérés pour 12h et les hébergements jusqu'à 10h30 (sous réserve des disponibilités horaires lors de la prise de votre rendez-vous).

La location doit être laissée propre (la vaisselle nettoyée et rangée, le linge, doit être plié et déposé sur la table).

Dans le cas où vous ne souhaitez pas faire le ménage, la somme de **100 euros** vous sera retenue pour les frais de ménage.

Véhicule & Circulation

- **Pour toute location, l'emplacement d'un véhicule est compris dans le prix du séjour**, pour le ou les véhicules supplémentaires l'emplacement sera facturé en plus ainsi que le (ou les) emplacement(s) d'une remorque ou d'un bateau (voir tarif camping).

Dans un esprit de respect environnemental et écologique, **la circulation est interdite au sein du camping**, sauf autorisation écrite au préalable délivrée par la réception.

Une navette électrique gratuite est à la disposition de tous nos résidents – **Juillet & Août uniquement**.

Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements.

Les véhicules & remorques peuvent stationner sur le site pendant 12h pour l'arrivée et le départ, ensuite le parking est obligatoire.

Les camping-cars sont autorisés à circuler dans le camping, de façon modérée et à raison de un déplacement par jour.

Nous vous rappelons que **la circulation dans le camping est interdite de 23h à 8h**.

Passé 23h, les résidents sont invités à se garer au parking visiteurs.

Responsabilités

- **Le client s'engage à respecter le nombre de personnes indiqué dans sa réservation**. En raison des normes de sécurité relatives à chaque hébergement, le nombre de personnes occupant un hébergement ne peut, en aucun cas, excéder la capacité indiquée sur le site internet www.campingvillata.fr (Ex: Dans un locatif pour 2 personnes, il n'est pas possible de rajouter une troisième personne quel que soit son âge, y compris les nouveau-nés).

Pour toutes personnes supplémentaires, merci de nous informer dès connaissance de leur venue.

- **Le camping s'engage à faire rectifier** par l'équipe de maintenance ou par une société professionnelle toute panne, casse non causée par le client ou d'éventuels dégâts dans les meilleurs délais, dans la mesure du possible, ou de trouver une solution de remplacement selon les réserves de stock disponible, afin de garantir au mieux le bon fonctionnement du séjour du client.

Pour tout problème existant à l'arrivée du client et non signalé dans un délai maximal de 24h, aucune réduction ni indemnités ne pourra être consentie.

En cas d'annulation du prestataire sa garantie est limitée au remboursement des services effectivement payés par le client. Le prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingvillata.fr du prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Responsabilité civile

Le camping, n'étant pas un hôtelier dans le sens de l'article 1952 du code civil français, ne peut en aucun cas être tenu responsable des pertes ou des vols d'objets personnels pendant le séjour. Le client est le seul responsable de ses biens. De plus, le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

La direction ne peut être tenue responsable des blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.

Le client et ses accompagnants attestent également être couvert par une assurance de responsabilité civile couvrant leur propre responsabilité.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, intempéries, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du résident.

Sécurité & Règlement intérieur

Tout vacancier est tenu de se conformer au règlement intérieur du centre affiché à l'entrée de l'établissement et disponible sur simple demande à l'accueil et d'observer les consignes de sécurité affichées.

Le simple fait d'y séjourner, implique l'acceptation et l'engagement de s'y conformer.

Le règlement intérieur est également envoyé lors de la prise de réservation. Le client s'engage à strictement le respecter. **Tous faits, gestes, propos, attitudes jugés équivoques ou non-respect du règlement intérieur entraîneront une expulsion immédiate sans remboursement ni indemnités.**

→ EN CAS D'INCENDIE

Les feux ouverts (bois, charbon, barbecue, etc.), réchauds à alcool ou à essence sont rigoureusement interdits.

Un barbecue commun est à la disposition des résidents. Les réchauds ne doivent pas être utilisés sous une tente ou près d'une voiture.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence et un défibrillateur se trouvent au centre du camping.

→ ENFANTS MINEURS

Les mineurs sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et civilement responsables notamment lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition.

L'accès aux enfants mineurs sans leurs parents est réglementé. Un adulte référent doit les accompagner avec une décharge obligatoire des parents. Pour les enfants de moins de 8 ans, nous vous prions de ne pas laisser vos enfants sans surveillance, notamment concernant l'accès aux sanitaires, afin d'éviter toutes dégradations.

Ils sont interdits sur la plage après 23h.

Animaux

Les animaux domestiques **sont acceptés sous certaines conditions et sous la responsabilité de leurs maîtres.**

Ils sont acceptés moyennant 3.5€ par jour, par animal et par nuit, auprès du prestataire et payables lors de la réservation ou sur place. [Conditions requises pour l'acceptation :](#)

→ 2 chiens maximum par emplacement/hébergement

- Tenue en laisse obligatoire
- **Interdits sur la plage** (par arrêté municipal) et dans les commerces
- Assurer la propreté de leurs besoins

Hébergements : Pour des raisons d'hygiène et propreté, les chiens sont strictement interdits sur les lits, les couvertures et sur le canapé. Le non-respect de ces conditions entrainera la facturation au client des frais de nettoyage et d'entretien.

En cas d'absence prolongée, votre responsabilité civile étant engagée, merci de prendre votre animal avec vous. Le propriétaire est également tenu de s'assurer que son animal ne génère ni nuisances ni troubles

Visiteurs

Les visiteurs doivent être signalés à leurs arrivées et régler le tarif en vigueur y compris ceux invités par les résidents. Ils sont priés de se garer au parking visiteurs. *(Voir tarifs affichés à l'accueil).*

Le port du bracelet visiteur est obligatoire.

Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, **seul le texte français ferait foi en cas de litige.**

Médiation & litige

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de **saisir gratuitement le médiateur de la consommation** dont relève le professionnel, à savoir AME CONSO, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;**
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.**

Les présentes conditions sont régies par les lois françaises et toute contestation ou litiges qui pourraient naître de l'interprétation ou de l'exécution de celles-ci seront de la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social de la société SAS Villata. La langue de référence, pour le règlement de contentieux éventuels, est le français.

Droit à l'image

En acceptant les Conditions Générales de Vente, le client autorise, à titre gratuit, la société ou un tiers mandaté par celle-ci, à le photographier, le filmer et l'enregistrer pendant son séjour au sein du camping (**à l'exception de la plage naturiste**) et à exploiter les images, vidéos, sons et contenus obtenus sur tous supports et plus particulièrement sur son site Internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), ses brochures et supports publicitaires et touristiques pour une durée indéfinie. Cette autorisation a pour but d'assurer la promotion de la société. Cette autorisation est valable tant pour la personne à l'origine de la réservation que pour les personnes hébergées avec ledit client.

Accueil

Tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les possibilités de ravitaillement, les installations sportives etc. sont disponibles au bureau d'accueil mais également consultable sur notre site web : <https://www.campingvillata.fr>.

Modalités d'arrivée : Lors de votre arrivée, **un bracelet résident** ainsi qu'**une vignette** pour le véhicule vous seront remis. **Le port du bracelet est obligatoire** afin de faciliter l'organisation, la sécurité et le bon fonctionnement du camping. Nous vous prions de le conserver au poignet pendant la totalité de votre séjour.

Les arrivées pour les hébergements s'effectuent **à partir de 17h** et pour les emplacements de camping **à partir de 12h**.

Il vous sera demandé de réaliser l'état des lieux de votre location et de nous signaler dans la journée tout matériel manquant, défectueux, ou casse éventuelle car un état des lieux sera effectué à votre départ entre 8h30 et 10h30.

Toute casse ou matériel manquant - non signalé - le jour de l'arrivée sera facturé le jour du départ.

Dans le cas où votre location ne soit malheureusement pas propre à votre arrivée, **merci de le signaler le jour-même** à la réception, afin de pouvoir gérer la situation du mieux possible ; **aucune réclamation ne pourra être acceptée au départ**.

Modalités de départ : Votre rendez-vous de départ doit être pris à l'accueil au moins **deux jours avant votre départ**. Pour tout départ en dehors des horaires ou jours prévus, la caution vous sera renvoyée par virement bancaire après vérification de votre hébergement.

En cas de départ anticipé, vous êtes tenu d'en informer la réception un jour avant. **Les emplacements doivent être libérés pour 12h** (tout dépassement d'honoraire entraînera la facturation d'une journée supplémentaire) et **les hébergements jusqu'à 10h30** (sous réserve des disponibilités horaires lors de la prise de votre rendez-vous).

La location doit être laissée propre (la vaisselle nettoyée et rangée, le linge, doit être plié et déposé sur la table).

Dans le cas où vous ne souhaitez pas faire le ménage, la somme de **100 euros** vous sera retenue pour les frais de ménage.

Installation

Toute modification de votre installation doit être signalée à l'arrivée (tente, caravane, camping-car). Si vous n'êtes pas satisfait de l'emplacement que vous avez réservé, veuillez contacter la réception pour connaître les disponibilités éventuelles. Si vous êtes absent pendant votre séjour et que l'emplacement n'est pas libéré, **le prix sera calculé au prorata du nombre de personnes inscrites à l'arrivée et à la catégorie d'installation réservée**.

Deux emplacements seront tarifés sur deux séjours différents, sur un même emplacement.

Visiteurs

Les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping en s'acquittant du droit d'entrée en vigueur, y compris ceux invités par les résidents.

Le port du bracelet visiteur est obligatoire.

Les prestations et installations des terrains de camping sont accessibles aux visiteurs.

Ils sont priés de se garer au parking visiteurs. (Voir tarifs affichés à l'accueil).

Bruit & Silence

Les usagers du camp sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. **Le silence est indispensable entre 23 h et 8 h** (hors soirées animations proposées par le restaurant et le camping).

Circulation

Dans un esprit de respect environnemental et écologique, **la circulation est interdite au sein du camping**, sauf autorisation écrite au préalable délivrée par la réception. Une navette électrique gratuite est à la disposition de tous nos résidents – Juillet & Août uniquement. Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements. Les véhicules & remorques peuvent stationner sur le site pendant 12h pour l'arrivée et le départ, ensuite le parking est obligatoire. Les camping-cars sont autorisés à circuler dans le camping, de façon modérée et à raison de un déplacement par jour. Nous vous rappelons **que la circulation dans le camping est interdite de 23h à 8h**. Passé 23h, les résidents sont invités à se garer au parking visiteurs.

Sécurité

EN CAS D'INCENDIE

Les feux ouverts (bois, charbon, barbecue, etc.), réchauds à alcool ou à essence sont rigoureusement interdits.

Un barbecue commun est à la disposition des résidents. Les réchauds ne doivent pas être utilisés sous une tente ou près d'une voiture. **En cas d'incendie**, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence et un défibrillateur se trouvent au centre du camping.

EN CAS DE VOL & PERTE

Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

La direction décline toute responsabilité quant aux vols, accidents ou sinistres.
La direction est responsable des objets déposés au bureau.

ENFANTS MINEURS

Les mineurs sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et civilement responsables notamment lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition.

L'accès aux enfants mineurs sans leurs parents est réglementé. Un adulte référent doit les accompagner avec une décharge obligatoire des parents. **Pour les enfants de moins de 8 ans**, nous vous prions de ne pas laisser vos enfants sans surveillance, notamment concernant l'accès aux sanitaires, afin d'éviter toutes dégradations.

Ils sont **interdits sur la plage après 23h**.

Plage & Naturisme

En application de l'arrêté municipal du 25-7-1988, **une partie de la plage est réservée aux naturistes où la nudité est obligatoire**. Le camping étant désormais textile, merci de bien vouloir respecter le règlement et d'être habillé dans tout le centre ainsi que sur le chemin qui accède à la plage. Par mesure de sécurité, la plage doit être totalement libérée le soir (tous types d'installations et effets personnels : transats, parasols etc.) et le retour doit s'effectuer dans le silence et le respect de la paix des autres vacanciers.

Animaux

Nous vous rappelons que par arrêté municipal les chiens sont strictement interdits sur la plage, ne sont pas autorisés dans les commerces et doivent être tenus en laisse toute la durée du séjour dans le camping.

2 chiens maximum sont autorisés par emplacement/hébergement

→ **Hébergements : Pour des raisons d'hygiène et propreté, les chiens sont strictement interdits sur les lits, les couvertures et sur le canapé. Le non-respect de ces conditions entrainera la facturation au client des frais de nettoyage et d'entretien.**

En cas d'absence prolongée, votre responsabilité civile étant engagée, merci de prendre votre animal avec vous. Le propriétaire est également tenu de nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux et de s'assurer que son animal ne génère ni nuisances ni troubles.

La Dune – Zone Natura 2000



Cette zone est une zone protégée Natura 2000 et la circulation est limitée.

De ce fait, seuls les camping-cars sont autorisés (tentes et caravanes interdites).
Ces emplacements sont **sans électricité** et la circulation est **limitée**, de façon modérée et à raison de un déplacement par jour.

Gestion des déchets

Les ordures ménagères, papiers ainsi que les déchets de toute nature doivent être déposés dans les poubelles. Un espace est spécialement dédié aux **encombrants**, nous vous prions donc de ne pas les abandonner sur le terrain de camping.

Règles sanitaires & tenue des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment les sanitaires.

Il est **interdit de jeter des eaux usées** sur le sol ou dans les caniveaux, des installations prévues à cet effet sont à votre disposition sur le site. Par mesure d'hygiène et de propreté, il est totalement **proscrit de se laver ou de laver linge et vaisselle aux différents points d'eau non prévus à cet effet**.

L'usage de détergers est interdit aux usagers de douches solaires individuelles. Les prises de courant des lavabos doivent être utilisées **uniquement** pour les rasoirs ou sèche-chveux électriques, les recharges de téléphones mobiles ou autres peuvent être laissées gratuitement à la réception.

Le lavage des bateaux, voitures, auvents, etc. n'est pas autorisé. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son arrivée.

Merci de retirer les fils à linge avant votre départ. Les plantations doivent être respectées, il est également formellement interdit, de couper des branches et de planter des clous dans les arbres. **Toutes réparations de dégradations envers la végétation, les clôtures, le terrain ou ses installations seront à la charge de l'auteur.**

Infraction au règlement

Tout vacancier est tenu de respecter le règlement intérieur du camping. Le fait d'y séjourner implique l'acceptation et l'engagement de s'y conformer.

« Tous faits, gestes, propos, attitudes jugés équivoques ou non-respect du règlement intérieur entraineront une expulsion immédiate et sans appel de leur auteur. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre »